



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

Lille, le 24 avril 2023

Service : ECLAT  
Affaire suivie par : Christèle TZANEV  
Tél. : 03 20 40 43 39  
[christele.tzanev@developpement-durable.gouv.fr](mailto:christele.tzanev@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet :** Avis du CRHH sur le changement des statuts et la demande d'agrément en tant qu'organisme de foncier solidaire (OFS) de l'entreprise sociale pour l'habitat (ESH) Habitat Hauts-de-France.

Monsieur le Président,

En application des articles R362-2 du Code de la construction et de l'habitation et L329-1 du Code de l'urbanisme, le changement des statuts et la demande d'agrément OFS de l'ESH Habitat Hauts-de-France ont été soumis à l'avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) dans sa séance du 13 avril 2023.

Suite à la présentation de votre projet, le bureau du CRHH a émis un avis favorable au changement des statuts et à la demande d'agrément OFS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur adjoint,

Matthieu DEWAS

Monsieur Stéphane MAILLET  
Habitat Hauts-de-France  
520, Boulevard du Parc – CS 50111  
62 231 COQUELLES